Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 7 (1915)
Heft: 6

Artikel: Une heureuse décision
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-383091

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

est en même temps une nécessité pour son corps, qui ne demande qu'à déployer son besoin d'activité. C'est pourquoi l'antique idéal du paresseux de se voir affranchi du travail ne saurait être une solution. Ce n'est pas le travail qu'il faut abolir, mais sa forme économique actuelle, l'exploitation de l'homme par l'homme, qui fait du travail un esclavage insupportable. L'émancipation du travail, tel est le mot de ralliement du prolétariat, l'émancipation du joug capitaliste. Ce n'est pas dans un monde surnaturel de l'au-delà que la classe ouvrière cherche son affranchissement, mais dans une meilleure organisation du travail sur cette terre.

Et pour réaliser ce but, pas n'est besoin de quelque miracle surnaturel. C'est le travail lui-même, par sa propre évolution, qui émancipera l'humanité du capitalisme. L'émancipation du travail sera en même temps l'émancipation par le travail. Non seulement, l'utilisation rationnelle de son énorme puissance de production affranchira les hommes du fardeau d'une existence précaire et d'un labeur pénible. L'évolution crée au surplus les forces nécessaires à la création d'un monde meilleur; elle débarrasse les obstacles qui ont empêché jusqu'à présent les hommes à dominer leur propre travail; elle fait naître les hommes, les prolétaires modernes, capables de conquérir ce monde nouveau.

Dans les siècles précédents, les méthodes de travail faisaient partie intégrante du savoir professionnel de l'artisan. Les connaissances techniques de l'humanité se rattachaient à l'individu un peu comme l'instinct de construction aux abeilles, à la seule différence qu'au lieu de lui être innées, elles étaient acquises par de longues années d'apprentissage et de labeur; elles se transmettaient de père en fils et de patron à apprenti, comme les sciences des antiques castes de prêtres, sans être accessibles à des tiers. La base technique du travail était comme une possession privée. Comme corollaire nécessaire l'horizon borné aux choses de la profession, l'esprit encroûté par la stagnation des méthodes de travail. Comme le travail de l'artisan absorbait ses connaissances et son esprit, celui-ci ne pouvait s'élever assez haut pour embrasser d'un coup d'œil objectif la société humaine dans son ensemble et encore moins ces hommes étaient-ils capables de considérer l'activité humaine comme un processus scientifiquement objectif.

En régime capitaliste, l'évolution du travail a changé la situation du tout au tout. La division du travail en partie intellectuelle et partie physique commença déjà dans la manufacture; tandis que les ouvriers devenaient des automates répétant sans cesse les mêmes mouvements, il se développa progressivement une science technique qui décomposa le travail pour l'adapter au machinisme naissant. Primitivement personnifiée dans le patron, le conducteur intellectuel de la production, la technique du 19me siècle devint peu à peu une puissance autonome, qui, transformant la production, devint l'apanage d'une nouvelle classe de salariés du capital, composée d'ingénieurs et de techniciens. Cette évolution écarte tout ce que les anciennes méthodes de travail avaient conservé de mystique et d'original. La puissance technique de l'humanité n'est plus la propriété instinctive des individus, mais une science accessible à chacun, susceptible d'être maniée, appliquée et élargie au gré de tous. L'humanité est devenue la maîtresse consciente de ses propres forces techniques.

En même temps sont nés les hommes capables de manier cette puissance: le prolétariat révolutionnaire. Tel qu'il est aujourd'hui pratiqué, le travail a perdu son essence intellectuelle, mais avec cette perte coïncide la disparition de l'étroitesse d'esprit en matière professionnelle chez l'individu. Il est vrai que le capitalisme ravale le travail à la monotonie de l'opération toujours la même, mais en le jetant tantôt ici, tantôt là, par suite des révolutions techniques incessantes, et en le mettant toujours en face de nouvelles machines et de nouveaux procédés, il élargit l'esprit du travailleur qui ne trouve plus sa satisfaction dans cette monotonie.

C'est ainsi qu'il naîtra, précisément parmi les esclaves modernes du capital — pour peu que la misère éveille en eux l'esprit de révolte — un genre humain capable de comprendre les rapports sociaux et de saisir dans la vie du travailleur l'idée audacieuse de la possibilité de régulariser le travail dans un sens nettement socialiste. Et tandis que les travailleurs constituent une classe haïssant forcément le capitalisme à mort et tenue par instinct de conservation à le détruire, l'évolution technique du processus capitaliste du travail rend leur puissance de plus en plus invincible. C'est ainsi que l'évolution du travail crée elle-même les forces qui l'affranchiront et sauveront le monde de la misère. *(Signal.)*

Une heureuse décision.

Il n'est pas de militant syndicaliste qui ne connaisse l'effort fait depuis plusieurs années par le secrétariat de l'Union suisse des fédérations syndicales dans le but de grouper toutes les fédérations syndicales de la Suisse. Malgré d'heureux succès, il n'est pas moins quelques fédérations qui sont restées en dehors de la grande famille ouvrière, pour avoir subi l'influence de ceux qui,

adversaires des organisations syndicales, ont peur de voir s'opérer la concentration des forces ouvrières, ou de ceux qui sont partisans du fédéralisme.

Nous comprenons que les adversaires des organisations syndicales, surtout quand celles-ci reposent sur le principe de la lutte de classe, s'opposent à toute action ayant pour but une union plus étroite des fédérations syndicales. Qui ne se souvient, par exemple, de la lutte chez les *mécaniciens de locomotives,* qui fut tout particulièrement vive à ce sujet en 1910. Un congrès de cette fédération, tenu à Brugg, les 23 et 24 avril 1910, votait l'adhésion à l'Union suisse des fédérations syndicales. Mais une votation générale qui suivit le congrès refusa de ratifier la décision des délégués. Ce résultat était dû à une campagne de calomnies contre l'Union suisse des fédérations syndicales, à laquelle certains agents politiciens bourgeois n'étaient pas étrangers.

Quant à l'élément anarchiste, adversaire de la centralisation, il s'est toujours opposé, partout où il a pu le faire, à ce que les fédérations de métiers ou industrielles adhèrent à l'Union suisse des fédérations syndicales. Ce fut le cas, notamment, chez les typographes de la Suisse romande qui, grâce à l'influence des fédéralistes, restèrent en dehors de l'Union suisse. Il n'y a pas très longtemps encore que les membres de cette fédération, appelés à se prononcer pour ou contre l'adhésion, donnaient une majorité négative. Mais les partisans de l'adhésion veillaient et, par une propagande inlassable, préparaient une victoire qui ne devait plus se faire attendre longtemps. Cette propagande, combinée avec celle du secrétariat de l'Union suisse des fédérations syndicales, vient, en effet, d'obtenir un succès des plus réjouissants. Par une votation générale, la Fédération des typographes de la Suisse romande adhère à l'Union suisse des fédérations syndicales. Voici, du reste, la lettre que son comité central adresse au secrétaire de l'Union suisse des fédérations syndicales et le résultat de la votation:

« Bien que nous ne soyons pas encore en possession de tous les résultats relatifs au vote intervenu dans nos sections concernant l'affiliation de notre fédération à l'Union suisse des fédérations syndicales, nous avons le plaisir de vous annoncer que jusqu'à maintenant la grande majorité de nos collègues se sont prononcés d'une façon affirmative.

Nous ne saurions enregistrer ce résultat sans vous associer à notre plaisir de voir enfin les typos romands faire le pas décisif vers l'union toujours plus étroite du prolétariat suisse, étant donné surtout que ce résultat nous le devons pour la plus grande part à vos efforts et à votre propagande qui ont rencontré dans nos rangs beaucoup de sympathie. Il n'y a pas très longtemps que notre fédération avait émis un vote contraire.

Le premier revirement s'est fait sentir après le magnifique exposé fait devant les délégués à Moutier et par eux ensuite au sein de nos différentes sections.

Nous sommes heureux de ce résultat et nous vous prions de bien vouloir accepter nos vifs remerciements tout en émettant l'espoir que nous pourrons encore compter sur vos enseignements en cas de besoin.

C'est dans ces sentiments que nous vous prions d'agréer, cher camarade, nos salutations les plus fraternelles.

Au nom du Comité central:

Le président,
E. Guggi.

Le secrétaire,
Edouard Courvoisier.»

Sections	Pour	Contre	Abstent.
Genève	168	24	74
Lausanne	307	—	7
Chaux-de-Fonds .	62	5	—
Neuchâtel . . .	69	—	—
Jurassienne . . .	—	—	—
Le Locle	12	—	—
Fribourg	—	—	—
Montreux	23	9	—
Vevey	22	3	—
Yverdon	7	20	—
Totaux	670	61	81

Les deux résultats qui manquent ne changeront rien en ce qui concerne l'adhésion, si ce n'est qu'ils augmenteront le nombre des partisans. C'est donc le 80 % des votants qui sont favorables à l'Union suisse des fédérations syndicales. Le 9 % seulement des membres ont voté en faveur de la non-affiliation. Une seule section, celle d'Yverdon, donne une majorité d'opposants.

Ce résultat est des plus réjouissants, et nous pouvons en féliciter la Fédération des typographes de la Suisse romande. Il est réjouissant d'abord parce qu'il est une récompense pour ceux qui, malgré des échecs, n'ont pas abandonné la conviction que leur fédération prendrait place un jour dans la grande famille syndicale. Mais il est réjouissant surtout, parce qu'il démontre que les théories anarchistes ont vécu dans la Suisse romande, où il semblait qu'elles trouvaient là un terrain propre à leur développement. Le monde ouvrier comprend toujours mieux que la concen-

tration des forces ouvrières est en rapport avec les transformations industrielles et la concentration des forces patronales. Si cette concentration s'opère toujours davantage, tout en revêtant les formes qui lui conviennent, ce n'est pas seulement le résultat d'une théorie propagée plus ou moins habilement, mais la suite de circonstances plus ou moins indépendantes de la volonté du monde ouvrier. La grande industrie ne permet plus la forme d'organisation chère à ceux qui ne voient le salut que dans la guérilla; dans « cette décentralisation de l'attaque, dans ces combats dispersés, finissant ici pour renaître là, énervant l'action patronale par leur soudaineté et rendant impossible toute prévision préventive ». *G. H.*

P. S. En date du 9 décembre, le comité central de la Fédération des typographes de la Suisse romande informe le comité de l'Union suisse des fédérations syndicales de son adhésion officielle à partir du 1er janvier 1916.

Union suisse des fédérations syndicales.

Commission syndicale.

Le 29 novembre siégeait à la Maison du Peuple, à Zurich, sous la présidence du camarade O. Schneeberger, la Commission syndicale suisse. 16 fédérations étaient représentées par 25 délégués. Les propositions du Comité de l'Union syndicale concernant le secrétariat de celle-ci furent acceptées sans restriction. Le poste de secrétaire, devenu vacant par la nomination du camarade Huggler comme secrétaire général de la Société suisse des agents de train, ne sera pas repourvu de suite. Le président de l'Union conduira provisoirement les affaires avec le camarade Degen, adjoint au secrétariat. La rédaction de la *Gewerkschaftliche Rundschau* se fera comme jusqu'ici. C'est le camarade G. Heymann, secrétaire des horlogers, qui prend la rédaction de la *Revue Syndicale.* Après avoir liquidé ses questions d'organisation intérieure, la commission écoutait l'exposé fait par le camarade Lorenz sur l'enquête sur les salaires organisée par l'Union syndicale. La rentrée des cartes laisse à désirer, et le fait que seulement un cinquième des cartes distribuées sont rentrées convenablement remplies a donné lieu à toutes sortes de propositions, dont on tiendra compte autant que possible à l'occasion de la prochaine enquête. Une vive discussion soulevait la décision du Conseil fédéral du 16 novembre sur la loi sur les fabriques. Tous les participants étaient d'accord avec le camarade Studer, conseiller national, chargé de l'exposé, de blâmer et condamner les mesures arrêtées par le Conseil fédéral, qui en matière de la loi sur les fabriques prenait jusqu'ici toujours ses décisions sans donner au préalable aux ouvriers l'occasion de se prononcer. L'assemblée décide de demander au Conseil fédéral de rapporter cet arrêté. Le comité de l'Union est chargé d'adresser au Conseil fédéral une requête, dans laquelle on devrait surtout demander l'institution de la commission d'application de la loi sur les fabriques prévue dans la nouvelle loi, ainsi que la mise en vigueur du nouvel article concernant le payement des heures supplémentaires. Puis, on accepta une proposition d'adresser un appel aux travailleurs afin qu'ils refusent de faire des heures supplémentaires sans la majoration usuelle. La fraction socialiste au Conseil national est sollicitée d'interpeller le Conseil fédéral dans cette affaire au cours de la prochaine session.

Dans la séance de l'après-midi, l'exposé du camarade Markgraf, secrétaire des tailleurs, sur l'organisation des ouvrières, organisation des ouvrières à domicile ou organisation professionnelle, a été suivi d'un long échange d'idées, dans lequel on réussissait à éliminer les malentendus qu'avait causés à la Fédération des ouvriers sur bois l'entrée dans le service maladie des femmes de sociétaires. Du milieu de la commission, comme de la part du comité de l'Union, diverses propositions ont été faites et acceptées pour être examinées par ce dernier, telles que la fondation d'une caisse-maladie centrale, la création d'un office judiciaire central des fédérations ou d'une banque syndicale. Ces questions feront l'objet de futures discussions.

Le mouvement chez les relieurs.

Tous nos journaux syndicaux ont annoncé et commenté le mouvement de salaire — qui n'est pas terminé du reste — de la fédération des ouvriers relieurs. Dans notre prochain numéro nous donnerons une étude complète de ce mouvement, très intéressant à plus d'un point de vue.